

# Rapport d'activités



## Fédération Fourchette verte suisse 2003



Cafétéria du CEC André-Chavanne, Genève (Scolarest).  
Action "Fourchette verte dans les cafétérias de l'enseignement postobligatoire" - DIP -  
Genève, janvier 2004.

Photo: Marie-Pierre Theubet

# SOMMAIRE

<b>Lettre du Président</b>	<b>4</b>
<b>1. Les temps forts de 2003</b>	<b>5</b>
<b>2. Fédération Fourchette verte suisse</b>	<b>8</b>
2.1 Bref historique	8
2.2 Buts	8
2.3 Schéma institutionnel	9
2.4 Organes	11
2.4.1 Comité	11
2.4.2 Bureau	11
2.4.3 Commission de projets	12
2.5 Fonctionnement des sections cantonales	12
2.6 Ressources humaines	15
<b>3. Réalisations</b>	<b>16</b>
3.1 Activités statutaires	16
3.2 Réalisations	16
3.3 Réalisation des objectifs 2003	19
<b>4. Activités des sections cantonales</b>	<b>22</b>
4.1 Activités des sections cantonales	22
4.1 Nombre d'établissements labellisés	27
4.2 Nombre de places dans les restaurants	27
<b>5. Comptes 2003</b>	<b>28</b>
5.1 Comptes (arrêtés au 31.12.03) et budget 2003	28
5.2 Bilan au 31 décembre 2003	29
5.3 Compte d'exploitation	30
5.4 Aperçu des comptes 2003 des sections cantonales	31
5.5 Budget 2004	31
<b>6. Perspectives 2004</b>	<b>33</b>
<b>Remerciements</b>	<b>35</b>
<b>Annexes I à IV</b>	<b>36- 40</b>

## LETTRE DU PRESIDENT

Fin décembre 2003, le programme Fourchette verte couvrait, pour la première fois, l'ensemble des cantons latins. En effet, les cantons du Valais et Jura ont rejoint pendant l'année écoulée la Fédération Fourchette verte suisse, composée déjà de quatre cantons romands et du Tessin.

Mais, au-delà de la Suisse latine, à travers les cantons bilingues de Fribourg et du Valais, le programme Fourchette verte a désormais dépassé la limite linguistique de la Suisse alémanique.

L'expansion et le renforcement de Fourchette verte suisse se sont poursuivis à grands pas pendant l'année 2003. En attestent les **258 restaurants**, toutes catégories confondues, qui sont labellisés.

Ensemble, les sections cantonales se sont investies pour la consolidation de Fourchette verte : construction d'une identité visuelle forte (logo, charte graphique), harmonisation des pratiques (procédure de labellisation, suivi des établissements), réalisation d'un nouveau site Internet, mise en forme d'une campagne de promotion percutante avec, pour la première fois, un spot diffusé par la Télévision suisse romande et italienne aux heures de grande audience, etc.. Cette **construction commune** constitue pour Fourchette verte un fondement essentiel de sa consolidation.

Il reste maintenant à tout mettre en œuvre pour assurer une **pérennité financière** à Fourchette verte, afin que la consolidation soit effective à tous les niveaux.

On peut espérer que Promotion Santé Suisse puisse prolonger son soutien à Fourchette verte pendant une nouvelle période de 3 ans. Cependant, il convient, dès à présent, de rechercher de nouvelles alliances et d'autres soutiens financiers dans les milieux privés, permettant de renforcer l'appui des milieux publics. En cela, le rôle de la Conférence Romande des directeurs de l'Action Sociale et de la Santé (CRASS), par le biais du Dispositif Intercantonal en matière de Prévention et Promotion de la Santé (DIPPS), sera déterminant. A côté des réalisations de Fourchette verte, les résultats du rapport d'évaluation externe qui vient d'être terminé (16 avril 2004), constitueront certainement des éléments de décision.

Il en sera de même des incitations venant des milieux politiques dans plusieurs cantons, qui demandent aux administrations locales d'introduire l'obligation d'offrir une alimentation saine et équilibrée dans les établissements subventionnés (crèches, restaurants scolaires, cafétérias du personnel de l'Etat, établissements médico-sociaux, etc.).

Enfin, je désire remercier les personnes qui s'engagent tous les jours pour promouvoir le label Fourchette verte. Elles contribuent ainsi au bien-être de la population et participent à une noble aventure.

Ma gratitude va également à Promotion Santé Suisse et aux Départements cantonaux de la Santé qui, par leurs subventions, ont soutenu les activités de Fourchette verte.

Pierre-François Unger  
Président



## 1. LES TEMPS FORTS DE 2003

En 2003, la Fédération Fourchette verte suisse s'est encore agrandie puisque deux nouvelles associations cantonales l'ont rejointe: **Fourchette verte Valais-Wallis** et **Fourchette verte Jura**.

Si la section valaisanne a déjà eu le temps d'instaurer une structure administrative et de procéder aux premières labellisations d'établissements, il faudra sans doute attendre quelque temps avant que Fourchette verte Jura ne fasse de même.

Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2003, une **nouvelle coordinatrice**, Maria Teresa Escolar Mettraux, a débuté son activité, à mi-temps, à Fourchette verte suisse. L'adresse administrative de la Fédération se trouve au domicile de la coordinatrice, à Fribourg.

D'importantes actions en matière de stratégie d'information ont été engagées en 2003, conformément aux clauses du contrat entre Promotion Santé Suisse et Fourchette verte suisse.

Ainsi, tout d'abord un **nouveau logo** a vu le jour. Celui-ci est légèrement modifié par rapport à l'ancien: les pointes de la fourchette sont arrondies et l'écriture n'est plus manuscrite, comme cela ressort de l'illustration plus haut.

Puis, une **charte graphique** fixant les couleurs du logo, la couleur des documents, la typographie, etc., a été gravée sur CD-Rom.

Les **documents administratifs** (papier à lettres, cartes de visite, etc.) de chaque section cantonale, réalisés sur la base de la nouvelle charte graphique, sont désormais d'aspect semblable, seule l'adresse change.

Les **adresses électroniques** ont été également harmonisées et se déclinent désormais toutes par rapport au domaine [fourchetteverte.ch](http://fourchetteverte.ch). Ainsi, par exemple l'adresse du Valais: [vs@fourchetteverte.ch](mailto:vs@fourchetteverte.ch) ou celle du bureau de coordination: [info@fourchetteverte.ch](mailto:info@fourchetteverte.ch).

La **rénovation du site internet** de Fourchette verte suisse a débuté à la fin août 2003. Arcantel SA a réalisé la mise en place technique du site Internet et fourni un outil de gestion de contenu permettant aux coordinatrices de gérer le site facilement, rapidement et de manière indépendante. La mise en réseau du nouveau site [www.fourchetteverte.ch](http://www.fourchetteverte.ch) a eu lieu le 16 avril 2004.

En novembre 2003, l'agence Bemore Communication (ex-Edena), à Genève, a été choisie pour mener à bien la **campagne de promotion** de Fourchette verte suisse au printemps 2004.

Son projet de spots diffusés à la télévision a, en effet, unanimement séduit les membres du Comité. La télévision est le seul canal à n'avoir encore jamais été utilisé par Fourchette verte. La **diffusion de 109 spots sur la TSR et la TSI**, pendant 3 semaines (du 19 avril au 7 mai) est reconnue comme un moyen efficace pour toucher un grand public.

Grâce à son statut d'organisation à but non-lucratif, Fourchette verte suisse a bénéficié d'un rabais de 50 pour cent sur la commande d'espace publicitaire.

En ce qui concerne l'**unicité du label**, divers documents en vue d'harmoniser les pratiques ont été élaborés. Ainsi des objectifs minimaux en matière de procédure de labellisation et de suivi des établissements ont été fixés en commun.



Photos prises pendant la réalisation du spot TV pour Fourchette verte suisse  
 (Diffusion de 109 spots sur la TSR et la TSI entre le 19 avril et le 7 mai 2004; diffusion  
 supplémentaire gratuite de 10 spots du 11 au 14 mai 2004)

## 2. FEDERATION FOURCHETTE VERTE SUISSE

### 2.1 Bref historique

La Fourchette verte suisse est née des résultats d'une réflexion commune des services de santé publique de plusieurs cantons (Genève, Tessin, Vaud) et d'autres partenaires concernés.

Le label a vu le jour à Genève en **1993**. Il s'est concrétisé au Tessin en 1996 et dans le canton de Vaud en 1997.

Dans un premier temps, un groupe inter-cantonal s'est mis en place pour coordonner les activités des trois sections cantonales.

Puis, en décembre 1999, la Fourchette verte s'est constituée en **Fédération** (Fédération Fourchette verte suisse), dans le but de consolider les activités du groupe de travail.

D'autres cantons ont, par la suite, adhéré à la Fédération, tels Fribourg et Neuchâtel en 2001. Puis, le Valais et le Jura en 2003.

Ainsi actuellement, il existe une section cantonale Fourchette verte dans tous les cantons de Suisse latine.

De plus, à travers les cantons bilingues du Valais et de Fribourg, le programme touche désormais également à la Suisse alémanique.

### 2.2 Buts

Les buts de Fourchette verte s'inscrivent dans la stratégie de la "**Santé pour tous**" de l'**Organisation Mondiale de la Santé** et de la **Charte d'Ottawa** de promotion de la santé.

La Fourchette verte s'investit de manière à promouvoir des modes d'alimentation et de vie sains, contribuant ainsi à prévenir certaines maladies (pathologies cardio-vasculaires, divers cancers, maladies liées à l'obésité, etc.).

Concrètement, il s'agit d'une action de promotion de la santé qui vise à :

- inciter la population à adopter des comportements alimentaires sains
- offrir une **alimentation variée, saine et équilibrée**, laquelle est consommée dans un **environnement respecté** (espace non-fumeurs d'au moins 25% des places assises, hygiène irréprochable, tri des déchets)
- favoriser la consommation de **boissons sans alcool à un prix favorable**
- améliorer les connaissances en matière d'alimentation et de santé, aussi bien de la population (et plus spécifiquement celle amenée à manger à l'extérieur), que des professionnels de la restauration
- contribuer à la réduction de l'incidence des facteurs de risque des maladies chroniques influencées par le comportement
- valoriser les établissements ayant le label Fourchette verte

La Fédération assure la cohérence des actions des sections cantonales dans le but de:

- favoriser l'extension du label à l'ensemble du territoire national
- déterminer les priorités
- élaborer des stratégies communes, notamment en matière de communication

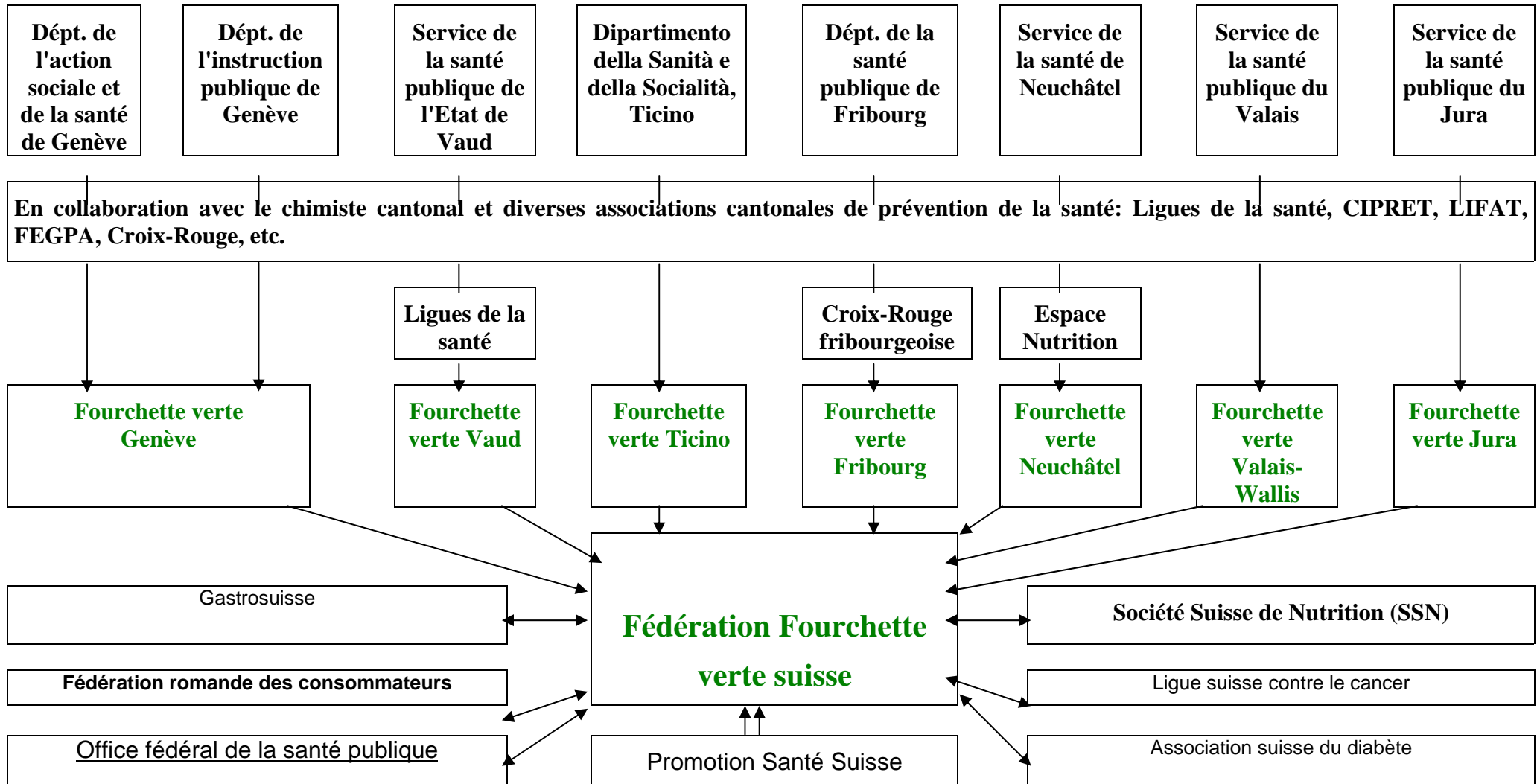
- développer des synergies et coordonner les actions communes
- promouvoir la reconnaissance du label par les professionnels de la restauration concernés et le grand public

Fourchette verte suisse participe, avec d'autres partenaires, à l'élaboration de programmes communs de promotion de la santé.

## **2.3 Schéma institutionnel**

Le schéma de la page suivante permet une vue d'ensemble sur les relations entre les services, les institutions publiques et les sections cantonales Fourchette verte, telles qu'elles s'organisent en rapport avec la Fédération Fourchette verte suisse.

## SCHEMA INSTITUTIONNEL



Le DIP de Genève ne finance pas directement l'association Fourchette verte Genève mais prend en charge un important programme de promotion du label dans les restaurants scolaires.

## 2.4 Organes

### 2.4.1 Comité

Le Comité comprend un à trois membres par canton participant au programme Fourchette verte. Il possède **tous les pouvoirs** qui ne sont pas spécialement réservés à l'Assemblée Générale ou à l'Organe de contrôle. Le Comité se réunit environ quatre fois par an et prend ses décisions à la majorité des membres présents.

#### Président:

UNGER Pierre-François

Conseiller d'Etat, Genève

#### Vice-Président:

SIMOS Jean

Direction générale de la santé (DASS), Genève

#### Membres:

CHEVILLAT-MAGNI Giovanna

Fourchette verte Ticino, Lugano

DEL CURTO Petra

Service de la santé publique, Fribourg

ERNE Dominique

Fédération romande des Consommateurs FRC,  
Cheseaux-Noréaz

FROIDEVAUX Pascal

Promotion Santé Suisse, Lausanne

GLASSON Alexandra

Fourchette verte Fribourg, Fribourg

INDERWILDI BONIVENTO Laura

Dip. della Sanità e della Socialità,  
Sez. sanitaria, Bellinzona

LAFARGE Patricia

Fourchette verte Valais-Wallis, Sion

LEHMANN Tania

Fourchette verte Genève, Genève

MARGOT Laurence

Fourchette verte Vaud, Lausanne

MASSON Jean-Christophe

Ligues de la santé, Lausanne

MASSY France

Fourchette verte Valais-Wallis, Sion

NICOLAY Laurence

Fourchette verte Valais-Wallis, Sion

PEDROLINI Luca

Fourchette verte Ticino, Lugano

PERRINJAQUET Déborah

Fourchette verte Fribourg, Fribourg

PROGIN Sophie

Fourchette verte Neuchâtel, Neuchâtel

SAAS Chloé

Fourchette verte Jura, Delémont

STAEMPFLI Pierre

Gastrosuisse, Pully

THEUBET Marie-Pierre

Service santé jeunesse, Genève

UMMEL Lysiane

Service de la santé publique, Neuchâtel

#### Coordinatrice:

ESCOLAR METTRAUX Maria Teresa

Fourchette verte suisse, Fribourg

#### Comptable:

METTRAUX Marc

Auditeur interne, Fribourg

#### Vérificateur des comptes:

ACKERMANN Christophe

Agent fiduciaire diplômé, Marly (FR)

### 2.4.2 Bureau

Lors de la réunion de l'Assemblée Générale du 17 mai 2001, Fourchette verte a décidé la création d'un Bureau, composé d'un nombre restreint de membres du Comité, afin de

prendre **rapidement** des **décisions stratégiques**. Les autres principales attributions du Bureau consistent en soumettre au Comité des propositions relatives au programme de Fourchette verte suisse et à engager le personnel salarié de la Fédération.

Le Bureau prend ses décisions par consensus; dans le cas où un consensus n'est pas trouvé, il en appelle au Comité.

Il a été proposé d'inscrire précisément le rôle du Bureau dans les statuts de la Fédération Fourchette verte suisse, lors de l'Assemblée Générale du 2 juin 2004.

#### **Membres:**

ESCOLAR METTRAUX Maria Teresa	Coordinatrice, Fourchette verte suisse
GLASSON Alexandra	Fourchette verte Fribourg, Fribourg
LAFARGE Patricia	Fourchette verte Valais-Wallis, Sion
MARGOT Laurence	Fourchette verte Vaud, Lausanne
SIMOS Jean	Direction générale de la santé, Genève
THEUBET Marie-Pierre	Service Santé Jeunesse, Genève

### **2.4.3 Commission de projets**

La première réunion de ce groupe de travail, appelé dans un premier temps "Comité scientifique", s'est déroulée le 30 août 2001.

La Commission de projets est composée essentiellement de diététiciennes diplômées. Cette plate-forme permet de réunir les **personnes** travaillant **sur le terrain**, c'est-à-dire les personnes qui rencontrent les restaurateurs et le personnel de cuisine des établissements Fourchette verte.

Dans les réunions de la Commission de projets, il est discuté des procédures de labellisation, du suivi des restaurants, des déclinaisons du label, des critères d'attribution, de la mise à jour des dossiers et du matériel d'information, du matériel promotionnel, de la formation des chargées de promotion, etc..

Les membres de la Commission de projets élaborent des propositions qui sont ensuite soumises au Comité de Fourchette verte suisse pour approbation.

#### **Membres:**

BUCHER Sophie	Fourchette verte Valais-Wallis, Sion
CHEVILLAT-MAGNI Giovanna	Fourchette verte Ticino, Lugano
ESCOLAR METTRAUX Maria Teresa	Coordinatrice, Fourchette verte suisse
GLASSON Alexandra	Fourchette verte Fribourg, Fribourg
LEHMANN Tania	Fourchette verte Genève, Genève
MARGOT Laurence	Fourchette verte Vaud, Lausanne
PROGIN Sophie	Fourchette verte Neuchâtel, Neuchâtel
THEUBET Marie-Pierre	Service santé jeunesse, Genève

### **2.5 Fonctionnement des sections cantonales**

La plupart des sections cantonales de Fourchette verte sont organisées en associations. C'est le cas pour les cantons de Genève, du Tessin, du Valais et du Jura.

Actuellement, deux sections cantonales sont hébergées par une structure associative préexistante. Il s'agit de Fourchette verte Vaud, partenaire des Ligues de la Santé du canton de Vaud, et de Fourchette verte Fribourg, dont le bureau se trouve à la Croix-Rouge fribourgeoise.

Enfin, Neuchâtel où la Fourchette verte locale ne possède pas encore de statut définitif, cherche, soit à se rattacher à une association existante, soit à créer sa propre association. La mise en place d'une structure établie est fixée pour l'automne 2004.

L'association **Fourchette verte Genève**, née en 1993, est financée par le Département de l'action sociale et de la santé (DASS), la Loterie Romande et divers sponsors.

Fourchette verte Genève fait partie des partenaires regroupés au sein de "Carrefour Prévention". La Fédération Genevoise de la Prévention de l'Alcoolisme (FEGPA), le Centre d'Information de l'association pour la PREvention du Tabagisme (CIPRET-Genève), l'Antenne des Diététicien(ne)s Genevois (ADIGe), le Centre d'Information pour la Maîtrise du Stress (CIMS) et le Centre de prévention des problèmes de jeu excessif (Rien ne va plus) forment avec Fourchette verte Genève ce cercle de promotion de la santé. Fourchette verte profite notablement de ce partenariat grâce à des échanges constructifs, des encarts publicitaires et des actions communes.

Le comité de Fourchette verte Genève est composé de 7 membres: l'adjoint au chimiste cantonal, un représentant de la société des cafetiers, restaurateurs et hôteliers de Genève, la secrétaire générale de la Fédération genevoise pour la prévention de l'alcoolisme (FEGPA), une représentante de la section genevoise de la Fédération romande des consommateurs (FRC), le médecin responsable du Centre d'information de l'association pour la prévention du tabagisme (CIPRET), la diététicienne au Service de santé de la jeunesse (Département de l'Instruction publique) et la directrice de l'Ecole de diététicien(ne)s de Genève.

L'association **Fourchette verte Ticino** est financée par le Dipartimento della Sanità e della Socialità et les taxes sociales.

Alors que le projet s'est concrétisé en 1996, l'association tessinoise a été créée le 18 octobre 2002. Le comité est composé de 10 membres: le Président - un ancien restaurateur -, le directeur de Gastroticino, un représentant du "Servizio ticinese cura al alcolismo" (STCA), une représentante de l'"Ufficio promozione e valutazione sanitaria", un représentant de l'"Associazione non fumatori" (ASNF), la diététicienne de l'association, une diététicienne conseillère en alimentation, deux cuisiniers d'un établissement labellisé et un cuisinier spécialisé dans les régimes alimentaires.

Dans le canton de Vaud, le Service de la Santé publique a confié, depuis 1997, le mandat de la Fourchette verte aux Ligues de la santé (LS). Ces dernières gèrent le projet depuis le siège cantonal, à Lausanne, et confient le suivi des restaurateurs à six Espaces Prévention situés à Aigle, Lausanne, Morges, Nyon, Vevey et Yverdon.

Outre le Service de la Santé publique, la Dîme de l'alcool, le Fonds des toxicomanies et l'Office central vaudois de la culture maraîchère ont participé au financement du programme de **Fourchette verte Vaud** en 2003.

Le comité d'attribution de Fourchette verte Vaud vérifie les critères Fourchette verte lors de la demande de label et participe à la mise en oeuvre du projet vaudois.

Le comité est composé de 7 membres: une représentante de l'Espace Prévention de Lausanne, un représentant du Service d'assainissement de la ville de Lausanne, une représentante de la section vaudoise de la Fédération romande des consommateurs (FRC), une représentante de la Commission cantonale du service de la Santé publique, un représentant de CIPRET-Vaud et une représentante de la Fondation vaudoise contre l'alcoolisme (FVA).

Le projet **Fourchette verte Fribourg** est financé par la Direction de la santé et des affaires sociales ainsi que par les recettes provenant de journées de cours. Le programme est confié au Centre d'éducation à la santé de la Croix-Rouge.

Le comité d'attribution est composé de 6 membres: une représentante du Groupe fribourgeois des diététiciennes diplômées, un représentant de la Ligue fribourgeoise pour la prévention de l'alcoolisme et autres toxicomanies (LIFAT), une représentante du Bureau de prévention des dépendances (Suchtpräventionstelle), une représentante de l'association pour la prévention du tabagisme CIPRET et d'une représentante de la section fribourgeoise de la Fédération romande des consommateurs (FRC).

A Neuchâtel, le projet Fourchette verte est un mandat directement rattaché au Service de la santé publique depuis 2001. Ce dernier a confié la coordination à un bureau de diététiciennes "Espace Nutrition", à Neuchâtel.

Le projet est financé par le Service de la santé publique, la Dîme de l'alcool et la Ligue neuchâteloise contre le cancer.

Le groupe de pilotage de **Fourchette verte Neuchâtel** fonctionne comme groupe de travail, commandant la prise de décisions importantes. Il est composé de 8 membres: le médecin cantonal adjoint, la déléguée du Service de la santé publique, la déléguée à la prévention de l'alcoolisme du Centre neuchâtelois d'alcoologie, le Président de Gastroneuchâtel, la coordinatrice de "Vivre sans fumer" à la Ligue pulmonaire neuchâteloise, le chimiste cantonal au Service des consommateurs, la déléguée à la prévention à la Ligue cantonale contre le cancer et d'une représentante de la section neuchâteloise de la Fédération romande des consommateurs (FRC).

L'association **Fourchette verte Valais-Wallis** s'est constituée le 8 mai 2003. Elle obtient ses recettes du Droit du timbre spécial du Valais (\*), des cotisations individuelles et collectives, de sponsors et de la Loterie Romande.

Le comité de Fourchette verte Valais-Wallis est composé de 11 membres: la Présidente, - qui est restauratrice et également Présidente de la section St-Maurice de Gastrovalais -, le directeur de la Ligue valaisanne contre les toxicomanies, le directeur de la chambre valaisanne d'agriculture, une représentante de l'association valaisanne des diététiciennes, un chef de cuisine de l'hôpital de Sion, la présidente de la section valaisanne de la Fédération romande des consommateurs (FRC), la déléguée à la prévention et la promotion de la santé, un professeur en génie alimentaire à la Haute Ecole Valaisanne, la directrice de la Ligue valaisanne contre les maladies pulmonaires et pour la prévention, le président du CIPRET Valais et une inspectrice en économie familiale.

*(\*) Nota Bene: En Valais, selon la loi cantonale de santé de 1996, les projets de promotion de la santé et de prévention sont financés par l'argent public provenant du droit du timbre spécial qui est gardé à disposition dans un fonds, géré par une commission.*

L'association **Fourchette verte Jura** s'est constituée le 17 décembre 2003, à Delémont. C'est notamment grâce à l'intervention de la déléguée à la prévention du Jura mais aussi à la coordinatrice de Juragenda 21 que l'association a vu le jour.

Une Présidente a déjà été élue. Les structures administratives (coordinatrice, diététicienne, bureau, etc.) seront mises en place dans le courant du 1<sup>er</sup> semestre 2004.

Le Comité est actuellement composé de la coordinatrice de Juragenda 21, d'une représentante du service de la santé publique, d'un représentant de Gastrojura, d'une représentante de la section jurassienne de la Fédération romande des consommateurs et d'une maîtresse d'économie familiale.

## 2.6 Ressources humaines

Les postes de travail sont indiqués en pour cent. Ils se réfèrent à la situation moyenne ou annuelle finale des cantons.

Genève:	<b>120%</b> (coordination, secrétariat, diététique, démarchage)
Vaud:	<b>70%</b> (coordination, secrétariat, diététique, suivi des testeurs)
Ticino:	<b>40%</b> (coordination, secrétariat, comptabilité, démarchage)
Fribourg:	<b>60%</b> (coordination, secrétariat, diététique, démarchage)
Neuchâtel:	<b>30%</b> (coordination, secrétariat, diététique, démarchage)
Valais:	<b>30%</b> (coordination, secrétariat, diététique, démarchage)
Fédération:	<b>50%</b> (coordination, secrétariat, comptabilité)

## 3. REALISATIONS

### 3.1 Activités statutaires

En 2003, l'**assemblée générale** de la Fédération Fourchette verte s'est déroulée le 27 mai, à Genève.

Par ailleurs, durant l'année écoulée, les membres du **Comité** de Fourchette verte suisse se sont réunis trois fois, les membres du **Bureau** huit fois et ceux de la **Commission de projets** sept fois.

### 3.2 Réalisations

#### Deux nouvelles associations cantonales

Comme déjà mentionné précédemment, **Fourchette verte Valais-Wallis** s'est constituée en association, le 8 mai 2003, à Sion.

Puis, le 17 décembre 2003, à Delémont, est née l'association **Fourchette verte Jura**.

Avec l'arrivée des deux derniers cantons romands, tout le territoire de Suisse latine est couvert par la Fourchette verte.

#### La modernisation du logo

En tout début d'année 2003, le logo de Fourchette verte, né 10 ans plus tôt, s'est quelque peu modifié sous le coup de crayon de Claudine Kasper, graphiste à l'agence Tiramisu, à Genève. Les **pointes de la fourchette** ont été **arrondies** et, pour faciliter la reproduction du logo, l'**écriture** est **imprimée** au lieu de manuscrite. L'ombre jaune derrière la fourchette a été quelque peu diminuée et les couleurs du logo (vert pantone 368 à 60% pour la fourchette et jaune pantone 108 à 80% pour l'ombre) se sont radoucies.

#### La charte graphique

La charte graphique fixe dorénavant un nombre restreint de normes en ce qui concerne les éléments visuels et de communication de Fourchette verte. Elle a été conjointement élaborée entre Tiramisu, déjà citée, et l'agence Articule, de Neuchâtel.

Ainsi, les intitulés, les sigles ou les abréviations sont maintenant précisément définis.

Les **adresses électroniques sont harmonisées**. Désormais, celles-ci mentionnent l'abréviation cantonale avant l'arobase: [ge@fourchetteverte.ch](mailto:ge@fourchetteverte.ch), [vd@fourchetteverte.ch](mailto:vd@fourchetteverte.ch), [ti@fourchetteverte.ch](mailto:ti@fourchetteverte.ch), [fr@fourchetteverte.ch](mailto:fr@fourchetteverte.ch), [ne@fourchetteverte.ch](mailto:ne@fourchetteverte.ch), [vs@fourchetteverte.ch](mailto:vs@fourchetteverte.ch), [ju@fourchetteverte.ch](mailto:ju@fourchetteverte.ch). L'adresse de coordination de Fourchette verte suisse est également simple à retenir: [info@fourchetteverte.ch](mailto:info@fourchetteverte.ch).

Arcantel SA, à Neuchâtel, est depuis l'été 2003 en charge de la gestion du domaine fourchetteverte.ch et des mails associés (en lieu et place de Worldcom). Indépendamment de la volonté de ce mandataire, l'installation des nouvelles adresses dans les cantons a généré de nombreuses difficultés (routage, etc.) et les nerfs des coordinatrices ont été mis à rude épreuve !

Des règles fixant les conditions pour la **mention du soutien de Promotion Santé Suisse** et la reproduction de son logo ont été clairement établies.

De même, la **typographie** a été précisément décrite.

Enfin, les **couleurs des documents et du logo** ont été détaillés.

Les **documents administratifs** des sections cantonales ont été harmonisés. Le papier à lettres, les enveloppes, les cartes de visite et de compliments présentent désormais le

même aspect dans tous les cantons, seule l'adresse en pied de page est bien entendu différente.

L'appropriation de la nouvelle identité des Fourchette verte cantonales (comptant une personnalisation du courrier, de l'adresse électronique, etc.), ne s'est pas faite sans quelques difficultés. Toutefois, la représentation du programme à travers le logo, le respect de la charte graphique, des documents administratifs propres vont maintenant permettre l'affirmation de l'image du programme Fourchette verte auprès du public.

### **La rénovation du site Internet**

La rénovation du site Internet a débuté à la fin de l'été 2003. Arcantel SA, en collaboration avec Tiramisu pour le visuel, a réalisé la mise en place technique du site Internet et fourni un outil de gestion de contenu permettant aux coordinatrices de **gérer le site facilement**, rapidement et **de manière indépendante**. Arcantel SA est également en charge de la gestion du domaine fourchetteverte.ch et des mails associés.

Diverses étapes ont accompagné la rénovation du site. D'abord, l'approbation de la page d'accueil du site par les membres du Bureau à la fin octobre 2003. Puis, la mise en place de la structure (rubriques) du site. Enfin, la saisie des données a été terminée à la mi-janvier 2004.

La première consultation auprès des membres du Comité de Fourchette verte suisse, d'une durée de deux semaines, a été lancée le 19 janvier 2004.

De nombreuses modifications ont été nécessaires suite à cette consultation, afin de rendre le site plus attractif et de l'adapter davantage à la charte graphique.

Le nouveau site Internet a été mis en réseau le 16 avril 2004.

Après quelque temps d'expérimentation, une 2<sup>ème</sup> consultation sera proposée au Comité. Ce n'est que lorsque le contenu du site satisfera la majorité, que les traductions du site en italien et allemand pourront débuter.

### **La préparation de la campagne de promotion 2004**

Le concept déposé par l'agence en communication jurassienne "Articule" en septembre 2002 n'a pas convaincu les membres du Comité de Fourchette verte suisse qui demandaient des moyens concrets de mise en œuvre. Le responsable de l'agence a ainsi choisi d'abandonner son mandat le 28 août 2003.

A la suite de ce fait, des appels d'offres ciblés auprès de trois agences de communication fribourgeoises (adresse administrative de la Fédération) ont été lancées tout début septembre 2003.

Une seule agence ayant élaboré des propositions concrètes dans le délai imparti, un complément d'informations a été demandé aux deux agences ayant fourni un dossier incomplet. Puis, sur recommandation, une quatrième agence a été sollicitée.

En fin de compte, c'est cette dernière, l'agence genevoise "Bemore communication" (ex-Edena) qui a été choisie à l'unanimité par les membres du Comité de Fourchette verte suisse.

Une analyse approfondie a montré que **la télévision comme média de base** permettait de toucher beaucoup de monde, et cela plusieurs fois.

Des spots de 20 secondes ont été ainsi diffusés, du 19 avril au 7 mai 2004, 85 fois sur la TSR et 24 fois sur la TSI, tous les jours, pendant 3 semaines. En tant qu'organisation à but non lucratif Fourchette verte a pu obtenir un rabais important de 50%.

Par ailleurs, le spot pourra être réutilisé tel quel à la télévision en 2005. De même, il sera copié sur DVD ou CD-Rom afin de pouvoir être diffusé sur les stands auxquels participent les sections. Le spot sera aussi mis en ligne sur le site Internet.

### L'unicité du label

Afin de garantir l'unicité du label dans les différents cantons, diverses démarches en vue de l'harmonisation des pratiques ont été entreprises au cours de l'automne 2003.

Ainsi, des documents fixant la **procédure à suivre** pour de **nouvelles labellisations** (cf. annexe II), mais aussi les objectifs minimaux à atteindre en matière de **suivi des établissements labellisés** (cf. annexe III) ont été instaurés en tant que modèles inter-cantonaux.

De même les **rapports annuels** des sections cantonales devront désormais respecter un certain nombre de critères semblables, en ce qui concerne les points à traiter, permettant d'établir des comparaisons entre cantons (cf. annexe IV).

### L'harmonisation du matériel promotionnel

Par ailleurs, le **matériel promotionnel** est désormais **commun**. Afin d'éviter des traductions de textes, seuls le logo et l'adresse Internet de Fourchette verte suisse sont, la plupart du temps, reproduits sur le matériel.

Le matériel créé en 2003 grâce à l'implication des membres de la Commission de projets est le suivant: des fourchettes en inox avec un manche vert, un concours Fourchette verte destiné aux stands (foires), de nouveaux sets de table et des serviettes, des aide-mémoire pour le personnel des self-services, etc..

Par ailleurs, le **dossier** destiné aux restaurateurs "**Affiliation junior**" et le **dépliant** "**Fourchette verte junior**" ont été finalisés.

### Les déclinaisons du label

Le calendrier prévu pour le lancement de nouvelles déclinaisons du label est le suivant:

- 2004: affiliation Fourchette verte junior
- 2004: projet pilote Fourchette verte senior dans le canton de Vaud
- 2005: label des tout petits

Tableau montrant les déclinaisons du label :

	1 à 4 ans	4 à 15 ans	15 à 65 ans	dès 65 ans
<b>Midi</b>		label Fourchette verte junior	label Fourchette verte	
<b>Midi et collations</b>	label des tout petits			
<b>Petit-déjeuner, midi, soir et collations</b>		affiliation junior	affiliation Fourchette verte	Fourchette verte senior

### La qualité d'employeur

En débutant son activité, le 1<sup>er</sup> janvier 2003, la coordinatrice aurait dû travailler en tant que mandataire indépendante, comme l'indiquait le contrat signé.

Mais aucune Caisse de compensation AVS contactée n'a accepté d'attribuer le statut de "personne de condition indépendante" à cette dernière. Selon les Caisses AVS, il existait, en effet, trop d'éléments prouvant la dépendance économique de la coordinatrice (pas de

véritable risque économique encouru, activités sous la supervision d'un comité, un cahier des charges contraignant, la prescription d'un horaire hebdomadaire et d'un temps de vacances déterminé, etc.) vis-à-vis de Fourchette verte suisse pour que celle-ci puisse être considérée comme indépendante.

La conclusion des Caisses AVS était, dès lors, qu'il appartenait à la Fédération de **s'affilier** à une Caisse cantonale de compensation AVS **en tant qu'employeur** et de déclarer son employée en tant que **collaboratrice salariée**.

L'importance de ce statut doit être relevée car celui-ci a des implications sur toutes les autres assurances sociales, notamment au régime cantonal d'allocations familiales, de l'assurance-chômage, de l'assurance-accidents obligatoire (LAA) et de la prévoyance professionnelle (LPP).

Selon les Statuts, le siège social de Fourchette verte suisse est Lausanne. Cette mention était cependant insuffisante pour la Caisse AVS qui demandait une adresse précise. Dès lors, c'est l'adresse privée du Vice-Président, à Pully, qui a désormais poids de **for juridique** pour la Fourchette verte suisse.

Les démarches administratives en vue de l'affiliation de Fourchette verte suisse en tant qu'employeur auprès de la Caisse AVS du canton de Vaud, de la prévoyance professionnelle et de l'assurance-accidents obligatoire, de même que la rédaction d'un nouveau contrat de travail ont demandé un investissement important en temps à la coordinatrice tout au long de l'année 2003.

#### Le dépôt de la marque

Le dépôt de la marque "Fourchette verte" auprès de l'Institut Fédéral de la Propriété Intellectuelle a nécessité une **mise à jour de la raison sociale** sous la dénomination "Fourchette verte suisse" (alors qu'elle figurait encore sous la raison sociale "Association Fourchette verte Genève").

#### L'évaluation

Une **expertise de Fourchette verte suisse** a été conduite par le bureau d'évaluation "Evaluanda", sis à Genève. Cette étude porte sur les années 2001 à début 2004. Le rapport final a été remis à Promotion Santé Suisse le 16 avril 2004.

L'évaluation a pour but d'apprécier les résultats du programme de Fourchette verte, de proposer d'éventuelles modifications et d'énoncer des recommandations pour le futur. Elle cherche également à évaluer la pertinence d'une implantation du projet dans les cantons alémaniques.

### 3.3 Réalisation des objectifs 2003

Voici, ci-après, un rappel des objectifs qui avaient été fixés pour 2003 et, en parallèle, le résultat obtenu en fin d'année.

Objectifs	Tâches	Délai	Résultat au 20.04.04
Intensifier la présence publique et médiatique de Fourchette verte	Elaborer un concept marketing	30.06.03	<b>atteint</b>
Promouvoir la mise en valeur médiatique de certaines actions Fourchette verte	Promotion de la Fourchette verte junior	31.12.03	<i>en cours</i>

	Opération "Restaurants de montagne" Opération "Fêtes de fin d'année" Concours Fourchette verte Opération "Selfs-service et restaurants d'entreprise" (matériel promotionnel)		<i>reporté</i> <i>modifié</i> <i>reporté</i> <b>atteint</b>
Fixer un nombre à atteindre d'établissements labellisés	Coordination des objectifs cantonaux	27.05.03	<b>atteint</b>
	Formation des chargées de promotion	30.09.03	<i>en cours</i>
Soutenir la création de la Fourchette verte Valais-Wallis	Mise en place de la structure administrative et procédure de labellisation de restaurants	30.09.03	<b>atteint</b>
Soutenir la création de la Fourchette verte Jura	Mise en place de la structure administrative et procédure de labellisation de restaurants	31.12.03	<i>en cours</i>
Accompagner l'intégration de la Fourchette verte Tessin, par rapport à son éloignement géographique et à sa différence linguistique	Intégrer davantage les Tessinois dans la prise de décisions de Fourchette verte suisse	31.03.03	<b>atteint</b>
Mise en œuvre de l'évaluation externe et premières adaptations	Assurer le rendu du travail du bureau d'évaluation "Evaluanda"	31.10.03	<b>atteint</b>
	Initier la mise en œuvre des recommandations	31.12.03	<i>en cours</i>
Protection du label Fourchette verte	Vérifier la protection internationale	30.04.03	<b>atteint</b>
	Convention de collaboration avec la Fourchette verte belge	31.10.03	<i>reporté</i>
Adaptation du site <a href="http://www.fourchetteverte.ch">www.fourchetteverte.ch</a>	Rendre plus attrayant le site en général et mises à jour régulières	30.06.03	<b>atteint</b>
Gérer le stock de matériel promotionnel selon la clé de répartition	Centralisation du matériel et constitution d'un inventaire	31.03.03	<b>atteint</b>
Rechercher de nouvelles alliances	Dans le cadre d'une pérennisation du projet, il s'agit de s'allier à d'autres organismes	31.12.03	<i>non atteint</i>
	Identifier les institutions à solliciter	31.05.03	<i>non atteint</i>
	Entamer les contacts	30.06.03	<i>non atteint</i>
	Faire le bilan de cette démarche (rapport écrit)	31.12.03	<i>non atteint</i>
Définir une politique commune en matière de coût du label	Elaborer un projet Soumettre le projet aux sections cantonales et trouver un consensus	30.09.03 31.12.03	<b>atteint</b> <i>en cours</i>

Contribuer à renforcer le soutien des cantons à la Fédération Fourchette verte suisse	Obtenir des garanties de pérennisation du soutien des cantons (par le biais de la CRASS ou du DIPPS)	31.12.03	reporté
Développer le concept "Fourchette verte senior"	Charger la Commission de projets d'élaborer un projet sur la base de l'expérience vaudoise	31.12.03	<b>atteint</b>

En résumé, on peut dire que les objectifs qui avaient pour but de **consolider la structure interne** de la Fédération, au travers du fonctionnement des sections cantonales et du renforcement de l'image de Fourchette verte, ont tous été **atteints** ou sont en cours de l'être. Ainsi, la création des associations cantonales Fourchette verte Valais-Wallis et Jura, la mise en place du concept de marketing, la rénovation du site Internet, l'intégration de Fourchette verte Ticino dans la prise de décisions de la Fédération, la coordination des objectifs cantonaux, la vérification de la protection internationale du label, la centralisation et la gestion du stock de matériel promotionnel, etc..

En revanche, la recherche de partenariats durables n'a pas pu débuter en 2003. Celle-ci a été repoussée jusqu'après l'évaluation externe de Fourchette verte suisse. En effet, pour argumenter les requêtes de soutien, les éléments amenés par l'expertise constituaient des compléments d'informations indispensables.

Puisque l'évaluation est actuellement terminée, cette recherche de **partenariats durables** sera la **priorité** pour l'année **2004**. A cet égard, certains contacts ont déjà été pris et des manifestations d'intérêt ont eu lieu (Helsana, CFF,...).

En ce qui concerne l'opération "Fêtes de fin d'année", cet objectif sera réorienté en 2004 sous forme de "Fêtes de fin d'année sans alcool".

L'opération "Restaurants de montagne" concernant avant tout Fourchette verte Valais-Wallis, il fallait d'abord permettre à cette jeune section cantonale de s'organiser à l'interne et de mener à bien les tâches les plus urgentes avant de se lancer dans ce nouveau défi, lequel constitue un objectif pour la fin de l'année courante.

De même, le "Concours Fourchette verte" a été reporté du fait de la rénovation du site Internet. Maintenant que le nouveau site est réalisé, ce thème figurera à l'ordre du jour d'une prochaine réunion du Bureau.

Par ailleurs, la convention de collaboration avec la Fourchette verte belge de la Ville de la Louvière n'a pas abouti car cette dernière est en pleine réorganisation.

## 4. ACTIVITES DES SECTIONS CANTONALES

Les rapports d'activités détaillés des sections cantonales Fourchette verte sont disponibles sur le site Internet [www.fourchetteverte.ch](http://www.fourchetteverte.ch) de la Fédération, sous la rubrique "Membres".

Ci-après, se trouvent présentées de manière succincte les activités principales et les plus originales développées dans les sections cantonales en 2003.

### 4.1 Activités des sections cantonales

#### Fourchette verte Genève

Un bel éventail de matériel promotionnel a été créé par Fourchette verte Genève en 2003. En plus du matériel commun, des sachets de sucre, des chevalets de table "espace non-fumeurs" aux couleurs Fourchette verte, une **nouvelle affiche** dessinée par une élève de l'Ecole des Arts Appliqués (EAA) de Genève ont été réalisés.

La deuxième édition de l'**action de promotion** "pour une alimentation saine dans les 16 **cafétérias de l'enseignement postobligatoire**" (13 sont labellisées Fourchette verte) a rencontré encore davantage de succès que l'année précédente. Environ 60'000 plats Fourchette verte ont été vendus durant les 12 semaines de la campagne. Cette action organisée et financée par le Département de l'instruction publique, en collaboration avec l'association Fourchette verte genevoise, a donné l'occasion aux élèves de prendre un repas équilibré pour 5 francs au lieu de 8 francs.

Par ailleurs, selon un sondage téléphonique de l'institut Erasm (mené du 20 au 24 octobre 2003, auprès d'un échantillon représentatif de la population du canton de 400 personnes), la **notoriété du label genevois** semble avoir progressé de 11% en 2003. En effet, à Genève, **50%** de la population interrogée a entendu parler du label Fourchette verte.

Le **label junior**, - ce label attribué aux restaurants scolaires qui respectent 2 critères: un repas équilibré et un environnement respecté -, s'est particulièrement développé à Genève en 2003. Pierre-François Unger, Conseiller d'Etat et Président de Fourchette verte suisse, s'est exprimé pour le lancement de ce label, à l'occasion de la conférence de presse qui a eu lieu en début d'année.

Voici d'autres actions de communication destinées à promouvoir le label: stands dans diverses manifestations, telles que le 4<sup>ème</sup> salon des Aînés, le Salon International du Livre et de la Presse, la 10<sup>ème</sup> Marche de la Médiane contre le cancer, la Semaine de la Mobilité, la 11<sup>ème</sup> Marche du Cœur et la Course de l'Escalade. Mais aussi: une **campagne de sachets de sucre**, une **campagne d'affichage** (nouvelle affiche), une **campagne de diapositives** dans quatre cinémas, deux vélos "**GenèV'Roule**", une couverture médiatique dans la presse écrite, la **télévision régionale** "Léman Bleu", la radio, des annonces dans les journaux, le site Internet du Département de l'Instruction publique, des stands dans plusieurs établissements labellisés pendant la pause de midi, des annonces dans les journaux, la diffusion de la liste des restaurants, etc.

Afin d'évaluer le respect des trois critères et la bonne visibilité du label, 216 visites ont été effectuées dans les établissements labellisés en 2003. Outre le contrôle du respect du label, ces visites ont été l'occasion de distribuer du matériel promotionnel, de mettre à disposition la dernière liste des restaurants labellisés et de discuter avec les restaurateurs.

De nouveaux testeurs ont été formés et quatre formations pour le personnel des restaurants se sont déroulées.

Trois séances de présentation de Fourchette verte ont, par ailleurs, été organisées dans le cadre du cours des cafetiers.

### **Fourchette verte Ticino**

En 2003, l'association Fourchette verte Ticino a **changé de Président** et de nouveaux membres ont rejoint le comité. Le Président démissionnaire demeure membre du Comité, il a été remplacé par un ancien restaurateur.

De même, une **nouvelle diététicienne diplômée**, exercera en tant que conseillère de l'association. L'ancienne diététicienne est restée membre du Comité.

Depuis début 2003, la coordinatrice participe régulièrement aux réunions de la Commission de projets de Fourchette verte suisse. De ce fait, celle-ci est maintenant régulièrement en contact avec les autres coordinatrices et diététiciennes sur le terrain, ce qui lui permet d'établir des comparaisons avec la situation tessinoise et favorise l'uniformisation des pratiques.

La traduction et la nouvelle adaptation du dossier restaurateurs (document de base qui était épuisé) a permis la large diffusion de ce document auprès des personnes intéressées.

L'année 2003 a été marquée par la labellisation de nouveaux établissements, notamment des établissements médico-sociaux et d'une clinique. La difficulté de convaincre des cafés-restaurants est toujours actuelle et résulte, comme dans d'autres cantons, de l'espace non-fumeurs que de nombreux restaurateurs ne veulent pas introduire chez eux, malgré l'existence d'une obligation légale allant dans ce sens au Tessin.

Le suivi des établissements labellisés a pu se dérouler de manière satisfaisante, sauf en ce qui concerne les restaurants scolaires. Dans ceux-ci, les responsables ne trouvent pas utile que la diététicienne Fourchette verte soit présente lors des contrôles menés par l'inspection scolaire. Cette situation sera éclaircie dans le courant de l'année 2004.

La promotion du label s'est faite par la participation à des manifestations publiques, telles que la foire "RistoraTi" et le salon des "Profumi e Saporì".

L'Association Fourchette verte Ticino a, par ailleurs, organisé une conférence sur "La conservation des aliments de l'antiquité à aujourd'hui".

La coordinatrice a, par ailleurs, été sollicitée à plusieurs reprises par la presse et d'autres médias pour s'exprimer sur les désordres alimentaires, notamment le taux d'obésité de la population suisse révélé par l'Organisation mondiale de la santé OMS.

Fourchette verte Ticino est actuellement très occupée à développer un **projet de "Catering-Take Away"**. Le Président est, notamment, très impliqué dans le projet et deux cuisiniers, nouveaux membres du Comité, amènent également de nombreuses connaissances concrètes.

Ce projet consiste à mettre en place un restaurant proposant **uniquement des menus Fourchette verte** aux étudiants de l'Université de Lugano. Ce projet permettrait, par ailleurs, à des femmes originaires des Balkans d'exercer une activité lucrative (soutien financier de L'Oeuvre Suisse d'Entraide Ouvrière OSEO) et de proposer une cuisine "ethnique", actuellement en vogue au Tessin.

Fourchette verte Ticino a organisé, en 2002-2003, un cours de formation destiné aux aides cuisiniers(ères). Ce cours a été convenu entre l'Office du Travail et l'OSEO. Malgré l'intérêt suscité par cette formation, l'accord entre ces deux organismes n'a malheureusement pas été renouvelé pour des motifs d'ordre stratégique (organisation des cours à l'interne de l'Office du Travail), ce qui a conduit à l'interruption de la formation en cours d'année.

Des négociations de Fourchette verte Ticino avec d'autres partenaires sont cependant actuellement en cours pour pouvoir poursuivre le projet en 2004.

En outre, des interventions dans le domaine de la formation du personnel de cuisine d'établissements labellisés sont déjà prévues pour l'année courante.

### **Fourchette verte Vaud**

En 2003, Fourchette verte Vaud a vu **augmenter** le nombre de ses labellisés de **30 établissements** en tout, ce qui est considérable (35 nouveaux restaurants et 5 cessations de participation au label).

L'Association suisse des diététiciens diplômés (ASDD), le programme "Prévention des chutes et de la malnutrition" de l'Organisme médico-social vaudois (OMSV) et Fourchette verte Vaud ont collaboré à l'édition 2003 de **MEDNAT**, salon qui a lieu chaque année au Palais de Beaulieu, à Lausanne.

La couverture médiatique a été plus importante en 2003 que les années précédentes. C'est la **Fourchette verte junior** qui semble avoir le plus intéressé les **médias**. Une conférence de presse portant sur le concept Fourchette verte junior a suscité beaucoup d'intérêt dans les structures parascolaires du canton, notamment à Lausanne.

Fourchette verte Vaud a également collaboré au lancement de la "Journée du goût à l'école" pour laquelle 17 restaurants Fourchette verte junior ont participé.

Des actions de communication et de promotion du label ont été, en outre, entreprises à plusieurs niveaux: diffusion de dossiers destinés aux restaurateurs, distribution de dépliants avec les listes d'adresses des restaurants, distribution de fourchettes en inox, de post-its, de pin's, de sets de table, de serviettes, de petites affiches, d'autocollants mais aussi des annonces dans les journaux, la participation à deux conférences de presse, un exposé portant sur l'excès pondéral des enfants auprès de la Société Suisse de Nutrition (ex-Association suisse pour l'alimentation), à Berne, un communiqué de presse, un stand à MEDNAT, etc.. La couverture médiatique s'est faite par la **presse écrite** locale et **romande** (Coopération, J'achète mieux, Optima, Femina, Construire) ainsi qu'au travers de la radio.

Dans le canton de Vaud, les évaluations des restaurants sont réalisées par des membres de la FRC ainsi que par des testeurs formés dans les Espaces Prévention. Presque tous les restaurants labellisés de Lausanne, Vevey, Aigle, Morges, Nyon et Yverdon ont fait l'objet d'au moins **une visite de la diététicienne** régionale en 2003.

Suite à ces visites, 5 séances d'information du personnel (éducateurs et personnel de cuisine), 28 stands d'information dans les établissements et une séance d'information pour les enfants de deux écoles ont eu lieu.

Une séance d'information pour futurs patentés cafetiers-restaurateurs, 4 cours de formation pour les testeurs du canton, 2 cours pour les testeurs junior, 1 cours pour les testeurs FRC, 2 séances pour les élèves de l'Ecole hôtelière de Lausanne, 5 séances d'information pour les apprentis de 3<sup>ème</sup> année de l'Ecole professionnelle de Montreux, 6 présentations du label aux infirmières de l'Office des écoles en santé (ODES), 1

présentation du label junior à des écoles spécialisées ont également été des occasions de faire connaître le label.

### **Fourchette verte Fribourg**

De nombreux événements ont marqué l'année 2003 de Fourchette verte Fribourg. Tout d'abord, il s'est produit de **nombreux changements de personnel**. Le départ, en mai 2003, de la cheffe de projet qui avait mis en place le programme Fourchette verte, a été suivi, en été, de la démission de sa remplaçante, puis de la coordinatrice suivante au début 2004. Enfin, dès le 1<sup>er</sup> mars 2004, **Alexandra Glasson**, diététicienne diplômée, a repris fermement les rênes de la section en tant que **coordinatrice**.

Au printemps, une **nouvelle diététicienne diplômée** a rejoint Fourchette verte Fribourg pour un poste à 20%. La diététicienne alémanique a quitté son poste pour des raisons familiales et sera remplacée par une diététicienne engagée par mandat.

En outre, une **nouvelle chargée de promotion**, parfaitement **bilingue**, a remplacé l'ancienne chargée de promotion.

L'**introduction du label junior** a été l'autre événement marquant de l'année.

Dans le canton, la promotion du label s'est faite à travers la participation à diverses manifestations: le comptoir de Fribourg, les "Goûts et Terroir" à Bulle, une conférence à Echarlens sur le thème de la "malbouffe", la présence sur des stands, des articles dans la presse locale. Mais aussi par la diffusion de matériel de promotion: sets de table, serviettes, fourchettes en inox, autocollants, dépliants, etc.. Ainsi que des séances d'information avec les parents, des annonces dans le journal, des mailings, des cours pour Gastrofribourg.

En 2003, Fourchette verte Fribourg a mis l'accent sur la **formation des testeurs** (entreprises + FRC). Une des diététiciennes, accompagnée du cuisinier-conseil, a animé cette formation qui a eu lieu en novembre 2003. Le but est d'assurer le suivi des établissements labellisés tout au long de l'année 2004.

### **Fourchette verte Neuchâtel**

Un fait marquant pour Fourchette verte Neuchâtel a été le lancement du label junior. En une seule année, **13 restaurants** ont été labellisés **Fourchette verte junior**. La fréquentation et la création de cantines scolaires est en constante augmentation dans le canton. Si bien que la labellisation de cantines est devenue la priorité de la section neuchâteloise pendant l'année écoulée.

Dès 2003, Fourchette verte Neuchâtel a abordé le thème de la création d'une association cantonale. Suite au changement de déléguée au Service de la santé publique, le traitement de cette question a cependant subi quelque retard.

Dans le courant de l'année 2004, le groupe de pilotage devra concrétiser la **création d'une association** ou le **partenariat** avec une association existante.

En mars 2003, les anciennes coordinatrice et chargée de promotion neuchâteloises ont été remplacées par une **nouvelle diététicienne diplômée**.

Fourchette verte Neuchâtel a promu le label par diverses actions: présence à des manifestations comme la foire à Couvet, la Fête du port à Hauterive, la Fête de la terre à Cernier, l'animation de stands d'information dans les établissements labellisés, etc.. Mais

aussi par la diffusion de dépliants, de lettres aux parents, de conférences de presse dans le cadre de Fourchette verte junior, etc..

Pour le suivi des établissements labellisés, la chargée de promotion a formé 5 personnes membres de la FRC chargées d'effectuer les enquêtes dans les restaurants. D'autres cours ont été organisés pour les animateurs de lieux d'accueils.

Au total, 16 restaurants ont été suivis, sauf les restaurants d'entreprise qui sont fermés à la clientèle extérieure. En 2003, beaucoup d'efforts ont porté sur l'évaluation des restaurants scolaires.

La prospection s'est faite via les actions de promotion cantonales (conférences et communiqués de presse, stands, etc.).

### **Fourchette verte Valais-Wallis**

Outre la **création de l'association** Fourchette verte Valais-Wallis, le 8 mai 2003, d'autres temps forts ont marqué l'année écoulée en Valais.

**Quatorze labellisations** ont représenté la consécration de la première année de travail de cette section cantonale (en fait de seulement 4 mois de travail des coordinatrice et diététicienne engagées à la mi-août 2003).

Les établissements du Haut-Valais n'ont pas pu être contactés en 2003 car les dossiers restaurateurs n'étaient pas encore prêts en allemand. En 2004, Fourchette verte Valais-Wallis axera **prioritairement** ses contacts dans la **partie alémanique** du canton.

La promotion du label s'est faite par des stands : "Semaine du Goût", Foire du Valais, stands dans plusieurs écoles, distribution de pin's, de fourchettes en inox, d'affiches, de post-its, contacts avec les médias et conférence de presse lors de l'attribution conjointe des labels (14 établissements), le 17 février 2004.

### **Fourchette verte Jura**

Le canton du Jura suivait le projet Fourchette verte depuis de nombreuses années.

La mise en place de l'Agenda 21 cantonal (Juragenda 21) avec comme thème central la promotion de la santé et de la qualité de vie ainsi que l'acceptation d'une motion appelée "Le label Fourchette verte aussi dans le Jura" a débouché sur la mise en place du groupe de travail qui a permis la **création de l'association** Fourchette verte Jura, le 17 décembre 2003.

La mise au concours du poste de coordinateur(trice)-diététicien(ne) a eu lieu pendant le premier semestre 2004, comme prévu.

## 4.2 Nombre d'établissements labellisés

Etat de la situation au 31 décembre 2003

	Genève	Ticino	Vaud	Fribourg	Neuchâtel	Valais	Total
<b>Cafés-restaurants</b>	21	2	15	6	7	5	<b>56</b>
<b>Selfs-services</b>	17	2	4	3	3		<b>29</b>
<b>Collectivités Entreprises</b>	32	14	29	15	6	7	<b>103</b>
<b>Affiliations</b>	5						<b>5</b>
<b>Junior</b>	7	18	22	3	13	2	<b>65</b>
<b>Total</b>	<b>82</b>	<b>36</b>	<b>70</b>	<b>27</b>	<b>29</b>	<b>14</b>	<b>258</b>

## 4.3 Nombre de places dans les restaurants

Etat de la situation au 31 décembre 2003

	Genève	Ticino	Vaud	Fribourg	Neuchâtel	Valais	Total
<b>Places assises</b>	14'287	3'431	9'932	4'559	2'971	1'560	<b>36'740</b>
<b>Places non-fumeurs (*)</b>	9'125	3'152	6'058	2'833	1'670	1'077	<b>23'915</b>
<b>Pourcentage non fumeurs</b>	64%	92%	61%	62%	56%	69%	<b>67%</b> (moyenne)
<b>Pourcentage non fumeurs en excluant enfants</b>	<b>62%</b>	<b>81%</b>	<b>55%</b>	<b>58%</b>	<b>51%</b>	<b>64%</b>	<b>62%</b> (moyenne)

(\*) interdiction de fumer à l'heure du repas

## 5. COMPTES 2003

### 5.1 Comptes (arrêtés au 31.12.03) et budget 2003

		<b>budget 2003</b>	<b>comptes 2003</b>	<b>différences +/-</b>
	<b>Dépenses</b>			
1.	Coordination, secrétariat, comptabilité	60'000.00	60'144.00	<b>+ 144.00</b>
2.	Matériel promotionnel (cantons)	70'000.00	59'675.20	- 10'324.80
3.	Concepts information, marketing et matériel promotionnel FVS (charte graphique, agences communication)	35'000.00	19'192.60	- 15'807.40
4.	Traductions	5'000.00	3'507.00	- 1'493.00
5.	Mandats externes, divers	0.00	420.00	<b>+ 420.00</b>
6.	Projets pilotes (projet "Santé et Travail" 30'000 francs et projet "Restaurants montagne" 15'000 francs)	45'000.00	32'242.35	- 12'757.65
7.	Actions spécifiques (FV junior: 10'000 francs; FV Fêtes 10'000 francs; Concours: 15'000 francs; Autres: 5'000 francs)	40'000.00		- 40'000.00
8.	Site Internet (rénovation)	25'000.00	8'931.60	- 16'068.40
9.	Frais de déplacements et représentation (contrib. Tessin 2'000 francs, frais réunions)	5'000.00	917.90	- 4'082.10
10.	Frais administratifs (loyer dépôt stock matériel, impression doc. admin., Switch, abt. FVS à Worldcom)		5'096.75	<b>+ 5'096.75</b>
11.	Réserve (utilisée pour frais admin. non budgétisés)	5'000.00		- 5'000.00
	<b>Sous-total</b>	<b>290'000.00</b>	<b>190'127.40</b>	- 99'872.60
	<b>Incitation aux cantons (*)</b>			
12.	Neuchâtel (versé 50'000 francs au 31.12.02)	10'000.00		-10'000.00
13.	Jura (versé 0 francs au 31.12.02)	20'000.00	20'000.00	0.00
14.	Fribourg (versé 50'000 francs au 31.12.02)	10'000.00	10'000.00	0.00
15.	Valais (versé 20'000 francs au 31.12.02)	10'000.00	30'000.00	<b>+ 20'000.00</b>
	<b>Sous-total</b>	<b>50'000.00</b>	<b>60'000.00</b>	<b>+ 10'000.00</b>
	<b>Total des dépenses</b>	<b>340'000.00</b>	<b>250'127.40</b>	- 89'872.60
	<b>Recettes</b>			
16..	Cotisations cantons	40'000.00	40'000.00	0.00
17.	Contribution Promotion Santé Suisse	300'000.00	300'000.00	0.00
18.	Produits des autres immobilisations financières	0.00	273.55	<b>+ 273.55</b>
	<b>Total des recettes</b>	<b>340'000.00</b>	<b>340'273.55</b>	<b>+ 273.55</b>

(\*) Selon décision du Comité du 27.05.2003 "(...) sur 3 ans, 60'000 francs seront versés de manière dégressive aux cantons qui débutent le programme Fourchette verte".

## 5.2 Bilan au 31 décembre 2003

BILAN AU 31 DECEMBRE	2003	2002
	CHF	CHF
<b>ACTIF</b>		
<b>Actif circulant</b>		
Liquidités		
La Poste no 17-345,279.5	252'169.01	138'878.16
Autres créanciers		
envers des tiers	319.85	224.10
Compte de régularisation	0.00	1'085.00
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b><u>252'488.86</u></b>	<b><u>140'187.26</u></b>
<b>PASSIF</b>		
<b>Fonds étrangers</b>		
<u>Compte de régularisation</u>	<u>32'242.35</u>	<u>10'086.90</u>
	<u>32'242.35</u>	<u>10'086.90</u>
<b>Fonds propres</b>		
Capital de la Fédération (résultat 2002)	130'100.36	130'100.36
<u>Excédent de produit reporté</u>	<u>90'146.15</u>	<u>0.00</u>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b><u>252'488.86</u></b>	<b><u>140'187.26</u></b>

### 5.3 Compte d'exploitation

#### COMPTE DE PROFITS ET PERTES DE L'EXERCICE

	2003 CHF	2002 CHF
<b>Produits</b>		
Produit de subventions PSS	300'000.00	0.00
Cotisation des cantons	40'000.00	30'000.00
Produits autres immobilisations financières	273.55	0.00
<b>Total produits</b>	<b><u>340'273.55</u></b>	<b><u>30'000.00</u></b>
 <b>Charges</b>		
Frais divers	-9'521.65	-4'662.60
Frais de bureau et d'administration	-60'144.00	-88'186.55
Frais de publicité et matériel de promotion	-88'219.40	-67'812.90
Autres frais (incitation, dossier junior, p. santé et travail)	-92'242.35	-127'892.99
<b>Total des charges</b>	<b><u>-250'127.40</u></b>	<b><u>-288'645.04</u></b>
Perte/bénéfice d'exploitation avant intérêts	90'146.15	-258'645.04
Produits et charges financiers	0.00	704.50
<b>PERTE / BENEFICE DE L'EXERCICE</b>	<b><u><u>90'146.15</u></u></b>	<b><u><u>-257'940.54</u></u></b>

## 5.4 Aperçu des comptes 2003 des sections cantonales

	Genève	Ticino	Vaud	Fribourg	Neuchâtel	Valais	FVS
Total charges	191'813.-	86'323.-	237'243.-	88'325.-	30'080.-	70'359.-	250'127.-
Subvention cantonale	150'000.-	92'127.-	140'400.-	47'000.-		10'000.-	40'000.-
Contribution FVS			53'965.-	10'000.-		40'000.-	
Autres contributions	33'668.-		108'570.-	10'104.-	15'000.-	9'359.-	300'274.-
Total recettes	183'668.-	92'127.-	302'935.-	67'104.-	44'461.-	59'359.-	340'274.-
Différence	<b>- 8'145.-</b>	<b><u>5'804.-</u></b>	<b><u>65'692.-</u></b>	<b>- 21'221.-</b>	<b><u>14'381.-</u></b>	<b>- 11'000.-</b>	<b><u>90'147.-</u></b>

## 5.5 Budget 2004

La répartition des frais entre Fourchette verte suisse et les sections cantonales se fait toujours sur le modèle selon lequel certains frais communs (matériel de promotion, graphisme, publicité relative aux dossiers de présentation et traductions) sont à charge de Fourchette verte suisse. A l'inverse, le loyer du bureau, les salaires, les actions cantonales spécifiques sont à charge des Fourchette verte cantonales.

Pour déterminer la répartition des frais et bénéfices communs, la **clé de distribution**, définie selon le principe de proportionnalité (population) est toujours en vigueur: Vaud: 30%; Genève: 20%; Ticino: 15%; Valais: 13%; Fribourg: 11%; Neuchâtel: 8%; Jura: 3%.

	2003	2004
<b>Dépenses</b>		
Coordination, secrétariat, comptabilité	60'000.-	61'000.-
Action médiatique percutante (Suisse romande et Tessin)		100'000.-
Matériel promotionnel (cantons)	70'000.-	80'000.-
Concepts: graphisme, marketing, matériel promotionnel (FVS)	35'000.-	30'000.-
Traductions	5'000.-	10'000.-
Divers / mandats externes	0.-	1'000.-
Projets pilotes (Opération "Restaurants de montagne", Opération "Fêtes de fin d'année sans alcool", "Concours")	45'000.-	16'000.-
Actions spécifiques (FV junior/report de 2003: 10'000 francs)	40'000.-	10'000.-
Site Internet (suivi de la rénovation)	25'000.-	5'000.-
Frais de déplacements et représentation (contribution au Tessin 2'000 francs)	5'000.-	3'000.-
Frais administratifs (loyer dépôt stock mat., documents administratifs, abt. FVS Arcantel)		4'000.-
Réserve de liquidation		0.-
<b>Sous-total</b>	<b>290'000.-</b>	<b>320'000.-</b>

<b>Incitation aux cantons</b>		
Fribourg (reçu 60'000 francs au 31.12.03)	10'000.-	0.-
Neuchâtel (reçu 50'000 francs au 31.12.03)	10'000.-	10'000.-
Jura (reçu 20'000 francs au 31.12.03)	20'000.-	20'000.-
Valais (reçu 50'000 francs au 31.12.03)	10'000.-	10'000.-
<b>Sous-total</b>	<b>50'000.-</b>	<b>40'000.-</b>
<b>Total des dépenses</b>	<b><u>340'000.-</u></b>	<b><u>360'000.-</u></b>
<b>Recettes</b>		
Cotisations cantons	40'000.-	40'000.-
Contribution Promotion Santé Suisse	300'000.-	100'000.-
Autres financeurs		0.-
Report CCP (solde disponible au 31.12.03)		220'000.-
<b>Total des recettes</b>	<b><u>340'000.-</u></b>	<b><u>360'000.-</u></b>

## 6. PERSPECTIVES 2004

Le tableau ci-après présente les objectifs que se pose Fourchette verte suisse pour l'année 2004.

Objectifs	Tâches	Exécution	Délai
Intensifier fortement la présence publique de la Fourchette verte par une action médiatique percutante	Mise en application du plan de marketing de l'agence de communication "Bemore Communication" (ex-Edena)(spots TV)	"Bemore Communication" (ex-Edena)	30.06.04
Actions de promotion cantonales	Accompagner le spot TV par diverses actions de promotion dans les cantons	Sections cantonales	31.10.04
Renouvellement du matériel de promotion	Stylos, sets table, serviettes, tee-shirts, cabas, ballons, etc.	MTE	30.06.04
Promouvoir la mise en valeur médiatique de certaines actions Fourchette verte	Label FV junior	Sections ctonales	31.12.04
	Opération "restaurants de montagne"	Fourchette verte Valais-Wallis	31.12.04
	"Fêtes de fin d'année sans alcool". Concours Fourchette verte	Sections ctonales MTE	31.12.04 31.12.04
Organiser la formation des chargées de promotion	Définir les contenus que les coordinatrices, en tant que responsables de formation, devront transmettre aux chargées de promotion	Coordinatrices cantonales	30.06.04
Soutenir la création de Fourchette verte Jura	Mise en place de la structure administrative et labellisation de restaurants	Fourchette verte Jura	30.09.04
Soutenir la création de l'association FV Neuchâtel	Mise en place de la structure administrative	Fourchette verte Neuchâtel + MTE	30.09.04
Mise en œuvre de l'évaluation externe et premières adaptations	Mettre en œuvre les recommandations du rapport d'évaluation	Sections cantonales + MTE	30.09.04
Rechercher de nouvelles alliances et des soutiens financiers	Afin de pérenniser le projet: identifier les institutions à solliciter, entamer les contacts, faire le bilan écrit de la démarche	MTE	30.10.04
Concrétiser le renforcement du soutien des cantons à la Fourchette verte suisse	Obtenir une pérennisation du soutien des cantons (par le biais de la CRASS)	JS	30.06.04
Garantir l'unicité du label dans les cantons	Vérifier l'harmonisation des procédures : - procédure de labellisation - procédure de suivi des établissements labellisés	Sections cantonales + MTE	30.03.04

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- contenu des rapports d'activités</li> <li>- documents promotionnels: dépliants, dossiers</li> </ul>		
Coordonner les objectifs quantitatifs 2005	Communiquer le nombre de labellisations prévues pour 2005	Sections ctonales + MTE	30.11.04

## REMERCIEMENTS

Grâce au soutien financier des Départements de la santé, les sept sections cantonales Fourchette verte ont pu poursuivre ou initier leurs activités en 2003.

Nous remercions également Promotion Santé Suisse pour son soutien financier qui a permis au label Fourchette verte de se développer et d'entrer peu à peu dans le quotidien des Suisses romands et italiens.

Enfin, notre gratitude va également aux collaboratrices des sections cantonales, aux membres du Comité, du Bureau et de la Commission de Fourchette verte suisse qui travaillent activement au développement du programme, tout au long de l'année.

## ANNEXE I

Les adresses des sections ainsi que des restaurants labellisés Fourchette verte figurent, par canton, sur le site Internet de la Fédération, sous : [www.fourchetteverte.ch](http://www.fourchetteverte.ch)

Par ailleurs, nous rappelons aux membres du Comité que les rapports d'activités des sections cantonales (GE, TI, VD, FR, NE, VS) sont également accessibles sur le site Internet de la Fédération [www.fourchetteverte.ch](http://www.fourchetteverte.ch) (rubrique "Membres").

## ANNEXE II

### Procédure de labellisation Fourchette verte (modèle inter-cantonal)

1.	Premier contact (téléphone, courrier) avec le restaurateur (gérant, responsable, etc.) suite à une action de <b>démarchage</b> ou à une <b>demande spontanée</b> .
2.	<u>Si réponse positive</u> : mise à disposition du dossier (envoi par courrier ou téléchargement à partir du site internet), avec formulaire de demande de labellisation
3.	<u>Si pas de réponse ou négative</u> : sollicitations multiples auprès du restaurateur pour tenter d'obtenir sa demande de labellisation.
4.	Retour du formulaire dûment rempli par le restaurateur: <b>analyse des critères</b> (plat du jour sain et équilibré, 3 boissons sans alcool à un prix favorable, un environnement respecté: espace non-fumeurs, hygiène, tri des déchets). Rencontre avec le restaurateur et <b>discussion des changements à effectuer</b> .
5.	Décision de labellisation par - <b>un comité ou une commission d'attribution</b> - <u>ou</u> par la <b>coordinatrice cantonale</b> (sur la base du rassemblement de préavis positifs liés aux critères: hygiène, espace non-fumeurs, etc.) qui informe ultérieurement le comité de l'association cantonale.
6.	Mise en place du label au sein de l'établissement (distribution du diplôme et du matériel de promotion)

## ANNEXE III

<b>HARMONISATION DU SUIVI DES ETABLISSEMENTS LABELLISES</b>						
objectifs à atteindre en matière de standards minimaux dans les sections cantonales						
	<b>label Fourchette verte</b>	<b>label Fourchette verte junior</b>	<b>label Fourchette verte des tout petits</b>	<b>affiliation Fourchette verte</b>	<b>affiliation junior</b>	<b>affiliation senior</b>
<b>nombre de suivis des diététiciennes Fourchette verte</b>	1x par an	1x par an		1x par an		
<b>nombre de suivis des testeurs</b>	2x par an	<u>recommandation:</u> 2x par an		<u>recommandation:</u> 2x par an		
<b>nombre de suivis de la FRC</b>	<u>exigence:</u> au minimum tous les 2 ans <u>recommandation:</u> 1x par an					
<b>type de contrôle</b>	- discussion avec le cuisinier sur la base des menus - <u>recommandation:</u> dîner sur place si possible	- discussion avec le cuisinier sur la base de 4 semaines de menus - dîner sur place si possible		- discussion avec le cuisinier sur la base de 3 semaines de menus - dîner sur place si possible		
<b>formation obligatoire:</b> - testeurs - bénévoles FRC	1x en début d'activité					
<b>information en retour aux restaurants</b>	1x par an					

# ANNEXE IV

## Harmonisation des rapports d'activités

(document à l'usage des sections cantonales)

### Page de titre

### Sommaire

#### 1. Les temps forts de l'année écoulée

- bref descriptif des événements majeurs survenus

#### 2. Fonctionnement de la section cantonale

- fonctionnement (association ou autre)
- liste des membres du comité de l'association/ comité d'attribution/ etc.
- nombre de collaborateurs/trices
- attributions des différent(e)s collaborateurs/trices
- temps de travail des différent(e)s collaborateurs/trices

#### 3. Priorités et réalisations de la section cantonale

- objectifs annuels de la section cantonale (les objectifs fixés pour l'année écoulée ont-ils été atteints en fin d'année?)
- activités de l'année écoulée (nouveaux labels, nombre de places fumeurs et non-fumeurs, suivi du label, prospection, etc.)
- Information au public (matériel de communication utilisé, collaborations développées, demandes de fonds, actions de communication, stands, couverture médiatique, cours de formation dispensés, etc.).

#### 4. Fourchette verte suisse

- replacer la section cantonale dans le contexte global de Fourchette verte suisse en mentionnant brièvement les éventuels changements survenus au sein de la Fédération.
- schéma institutionnel de la Fourchette verte au niveau suisse
- tableau du nombre d'établissements labellisés (situation au 31 décembre de l'année écoulée) par catégorie, dans tous les cantons

#### 5. Perspectives pour l'année à venir

- objectifs fixés pour l'année à venir : objectifs généraux et quantitatifs (nombre d'établissements que la section cantonale souhaite labelliser en 2004)

#### 6. Comptes de l'année écoulée

(constituer un nouveau chapitre ou mettre en annexe, à choix)

- bilan (actif - passif)
- compte d'exploitation (charges - recettes)

#### 7 Remerciements

#### 8. Annexes

liste des établissements labellisés dans le canton

liste des membres du comité de la Fourchette verte suisse au 31 décembre de l'année écoulée



Photos prises pendant la réalisation du spot TV pour Fourchette verte suisse (Diffusion de 109 spots sur la TSR et la TSI entre le 19 avril et le 7 mai 2004; diffusion supplémentaire gratuite de 10 spots du 11 au 14 mai 2004)